BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 15404 du 3 avril 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1909391S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 55971 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828610S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2019 :

Bonnet Frédéric NIGEND: 164909 NLS: 8021511

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er mai 2019 :

 De Boussiers Pierre-Henri
 NIGEND : 245037
 NLS : 8097451

 Gimenez Thibaut
 NIGEND : 245470
 NLS : 8097838

 Labassa Anthony
 NIGEND : 213225
 NLS : 8067899

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2019 :

 Marquestaut Guillaume
 NIGEND : 242490
 NLS : 8088524

 Bruel Kévin
 NIGEND : 303919
 NLS : 8102769

 Fischer Carl
 NIGEND : 356831
 NLS : 6651531

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 avril 2019.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, J.-P. MICHEL